Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Boucher, veuillez visiter :
bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

		Session 2006	Code sujet : 281CB06
Examen : BP BOUCHER		**U41**	
Epreuve : Gestion, comptabilité et techniques commerciales.			
Coefficient : 4	Durée : 3 heures	CORRIGE	1/4

Annexe 1 : Journal de l'entreprise Arthus Tradition (16 points : 2 points par écriture)

N° des comptes	Libellés des comptes	Débit	Crédit
601	Achats de matières premières	600	
401	Fournisseurs		600
20	Immobilisations corporelles	22 000	
404	Fournisseurs d'immobilisations		22 000
63	Impôts et taxes		
512	Banque	850	
			850
53	Caisse		
707	Ventes de marchandises		
		50	
			50
616	Primes d'assurance	500	
512	Banque		500
613	Locations	250	
512	Banque		250
512	Banque	120	
701	Ventes de produits finis		120
615	Entretien	90	
512	Banque		90
601	Achats matières premières	550	
512	Banque		550

Annexe 2 : Plan d'amortissement (20 points)

Nature de l'immobilisation : Camionnette (1 pt) Mode : Linéaire (0.5 pt)
Valeur d'origine : 15 000 € (4 pts) Date de mise en service : 19/02/05 (0.5 pt)
Taux : 12.5% (2pts)

Années	Valeur d'origine	Annuités	Cumul des annuités	VNC fin d'exercice
2005	15 000	1 625	1 625	13 375
2006	15 000	1 875	3 500	11 500
2007	15 000	1 875	5 375	9 625
2008	15 000	1 875	7 250	7 750
6 pts 2009	15 000	1 875	9 125	5 875
2010	15 000	1 875	11 000	4 000
2011	15 000	1 875	12 875	2 225
2012	15 000	1 875	14 750	250
2013	15 000	250	15 000	0

Présenter les calculs de la première annuité et de la dernière:

1ère annuité : 1 625 € (2 pts)

Dernière annuité : 250 € (2 pts)

Indiquer pour l'année 2009, le montant de l'amortissement inscrit au bilan :

(2 pts)_ _ _ 9 125 _ _ _ €

ANNEXE 3 : Bilan de l'entreprise ARTHUS TRADITION
au 31/12/2005 (24 points)

ACTIF		PASSIF	
Actif Immobilisé		**Capitaux propres**	
Bâtiment	30 000	Capital	30 000
Outillage	3 000		
Matériel de transport	13 375		
Matériel industriel	37 000		
Fonds commercial	40 000		
Agencement	9 000		
Matériel informatique	5 000		
		Résultat d'exercice : (Bénéfice /Perte)	46 425 (4 pts)
Total Actif Immobilisé :	137 375	Total Capitaux Propres :	76 425
Actif Circulant		**Dettes**	
Stocks MP	4 000	Emprunts	73 000
Stocks de marchandises	2 000	Fournisseurs	6 000
Clients	4 000	Fournisseurs d'immobilisations	2 000
Banque	15 000	Etat - impôts	6 000
Caisse	1 050		
Total Actif Circulant :	26 050	Total Dettes :	87 000
Total Général :	163 425 (1pt)	Total Général :	163 425 (1pt)

18 points pour l'affectation des postes : -moins un point par erreur d'affectation : -actif immobilisé / actif circulant

- moins deux points par erreur d'affectation : actif / passif

		Session 2006	Code sujet : 281CB06	
Examen : BP BOUCHER		**U41**		
Epreuve : Gestion, comptabilité et techniques commerciales.				
Coefficient : 4	Durée : 3 heures	CORRIGE		4/4

DEUXIEME PARTIE : TECHNIQUES COMMERCIALES (20 pts)

Question 1 (6 points)

- qualité graphique et aspect visuel de la publicité
- présence des informations clés utiles au consommateur (horaires…)

Question 2 (6 points)

- journaux locaux (presse gratuite et presse quotidienne régionale)
- radio
- cinéma
- affichage (différents types)

Le jury appréciera par ailleurs la cohérence des propositions.

Question 3 (8 points)

La qualité de cette action est à évaluer en fonction du réalisme, de la faisabilité et de l'image du magasin.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.